# LE CERTIFICAT MEDICAL (CM)

## ACTE MEDICAL

# ACTE MEDICAL

- REPOND A DES CRITERES PRECIS
- LA FORME ET LE FOND
- C'EST UNE INTERFACE ENTRE :
  - LE SOIN ET LES DROITS DU PATIENT
  - LE SOIN ET LE DROIT EN GENERAL

# LA MEDECINE ET LA LOI LA MEDECINE ET LA JUSTICE

DEUX MONDES QUI S' IGNORENT

«Nul n'est censé ignorer la loi »

#### OBLIGATIONS DU MEDECIN

DU MEDECIN VIS A VIS DE SON PATIENT

- SUR LE PLAN CIVIL : CONTRAT DE SOINS
- SUR LE PLAN PENAL : CODE PENAL
- SUR LE PLAN DEONTOLOGIQUE

CODE DE DEONTOLOGIE (DEVOIR D'HUMANITE)

•

#### LES SOURCES DE DROIT

LA LOI : Constitution (1958)
 Déclaration des droits de l'Homme

- •LA JURISPRUDENCE : cas particuliers
- Arrêts(CA -CASS) Jugements
- •LA COUTUME : les usages professionnels Règles de l'art .....(droit anglais).

LA DOCTRINE : avis d'éminents juristes

#### LA HIERARCHIE DES TEXTES

1°/ LA CONSTITUTION: 1958 – Vème République

+ Déclaration des Droits de l'Homme

2°/ LES TRAITES INTERNATIONAUX
LES TEXTES EUROPEENS (REGLEMENTS ET DIRECTIVES)

3°/ LES LOIS ET ORDONNANCES

4°/ LES DECRETS (pouvoir exécutif)

5°/ LES ARRETES (Ministériels, préfectoraux, municipaux)

#### LES GRANDS PRINCIPES

- •LA JUSTICE EST LE MONOPOLE DE L'ETAT
- •LA SEPARATION DES POUVOIRS

- DROIT ECRIT (Langue Française)
- •LA PROCEDURE EST ACCUSATOIRE
- •LES PREUVES ..... LA PREUVE

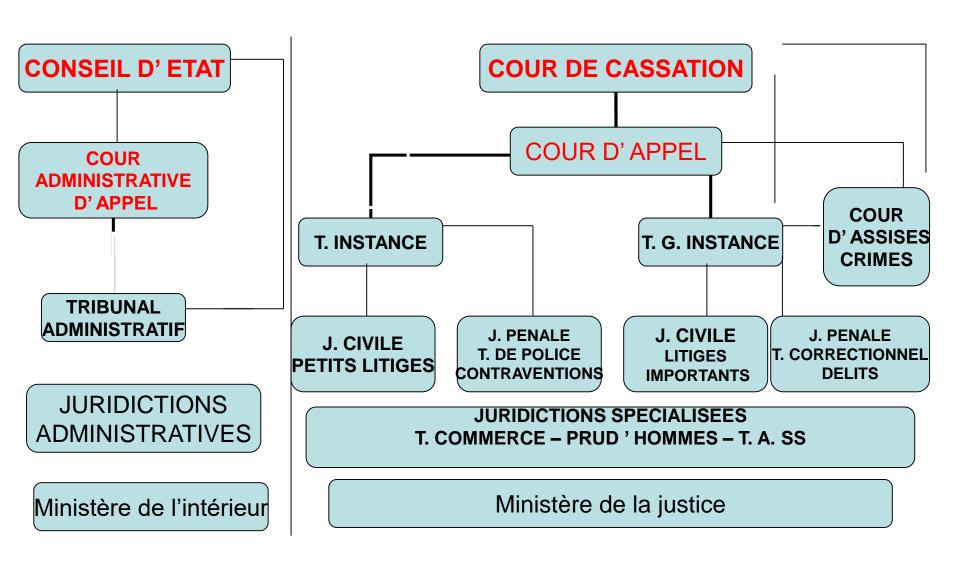
### LA PREUVE, MOYEN DE REALISATION DU DROIT

#### LA CHARGE DE LA PREUVE

Le principe : la charge de la preuve incombe au demandeur

- Exceptions : les présomptions légales
  - Simples : supportent la preuve contraire
  - Irréfragables : preuves qu'on ne peut pas renverser (autorité de la chose jugée)

#### **VUE D' ENSEMBLE – ORG. GENERALE**



#### LES ACTEURS DE LA JUSTICE

#### •LES MAGISTRATS DU PARQUET :

- Le Procureur de la République
- Les Substituts du Procureur

#### •LES MAGISTRATS DU SIEGE :

- Les Juges
- JAP; JAF

## •LES AUXILIAIRES DE JUSTICE :

- LES AVOCATS
- LES HUISSIERS
- LES GREFFIERS
- AUTRES AUXILIAIRES (Experts...)

#### FORME DU CM

- NOM, QUALITE DU MEDECIN : (ORDONNANCE AVEC EN TETE COMPLETE)
- DATE (voir heure) DE L'EXAMEN
- IDENTITE DU PATIENT : (personne qui déclare être...., né(e) le....)
- COMMEMORATIFS: descriptif de l'historique selon le patient..... Ne jamais affirmer .... mettre au conditionnel.... utiliser les guillements....

#### FORME CM

- •DEMANDER L'USAGE ET LE DESTINATAIRE DU CERTIFICAT DEMANDE
- •LANGUE ETRANGERE ?
- •DEUX SITUATIONS :
  - CM EXAMEN A LA DEMANDE DU PATTIENT
  - CM EXAMEN SUR REQUISITION : qualité de l'autorité requérante, articles permettant la réquisition, l'objet de la réquisition (ce qu'on demande au médecin de faire....)
- Remis en mains propres ou à l'autorité requérante
- Finir par signature / date / cachet lisibles

#### FOND DU CM

- •CERTIFICAT MEDICAL = CONSTAT MEDICAL
- •DOIT SE LIMITER AUX
- FAITS MÉDICAUX CONSTATÉS
- •PAR LE MEDECIN ++++++++++
- •Description objective des lésions (intérêts des photos).
- •Décrire les Soins nécessaires : hospi, soins IDE...
- Compatibilité avec les commémoratifs : facultatif
- •Jamais de TERME JURIDIQUE ou apparenté : ex VIOL, HARCELEMENT
- Parfois éléments complémentaires/personne vulnérable
- RESPECT ABSOLU DU SECRET MEDICAL

# CERTIFICATS DESCRIPTIFS EN CAS DE VIOLENCES PHYSIQUES

- VIOLENCES VOLONTAIRES
- VIOLENCES INVOLONTAIRES
- **•DEMANDES PAR LE PATIENT**
- •A LA DEMANDE DES AUTORITES (réquisition) : orientation d'une procédure → voir ITT 

  √
- •En connaître la portée sans être influencé par cette dernière : *avis Technique*

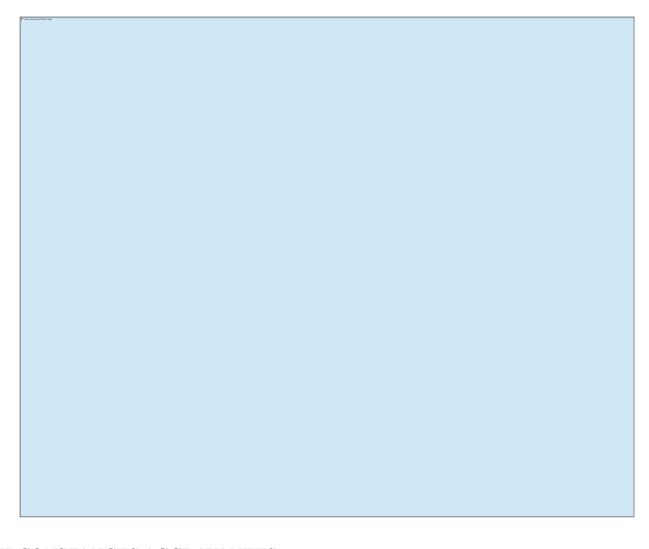
#### L'I. T.T

ITT : Incapacité Totale de Travail

CONCEPT JURIDIQUE A CONTENU MEDICAL (NOTION PENALE)

AUTRES ITT, ITTP, ITP... EVITER LES SIGLES = PIEGES
AUTRES INCAPACITES
ARRET DE TRAVAIL

ON PEUT ASSOCIER CM A D'AUTRES CERTIFICATS TEL ARRET MALADIE



#### **CIRCONSTANCES AGGRAVANTES**: SI LES VIOLENCES S'EXERCENT:

- -Sur Mineur de 15 ans; Sur Personne VULNERABLE; Sur Ascendant; Sur Magistrat, Juré, Avocat, Officier
- -Sur Témoin, Victime, Partie Civile; Par le CONJOINT; Par Personne Dépositaire de l'Autorité Publique,
- -Par Plusieurs Personnes (« en réunion »); Avec Préméditation; Avec ARME; Dans un Établissement Scolaire